

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 décembre 2025

DATE DE LA CONVOCATION	18 et 22 décembre 2025
DATE D’AFFICHAGE	18 et 22 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	7
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	7
- AYANT DONNÉ POUVOIR	0
- N’AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	7

Le **vendredi 26 décembre 2025 à Dix Huit Heures**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par le 1^{er} adjoint, **M. Hervé WADIER**, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de **M. Hervé WADIER**.

En application de l’article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales du fait de l’absence de quorum lors de la séance du 22 décembre 2025, le Conseil Municipal pourra valablement délibérer sans quorum selon l’ordre du jour annexé.

ÉTAIENT PRÉSENTS (7) : M. ALARIO Patrick, Mme BOURDILLON VRAIN Emmanuelle, Mme BRIAND Christine, M. CALLUT Stéphane, M. MAUREL Guy, M. RISOUL Jean Marc, M. WADIER Hervé.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (7) : AYANT DONNÉ POUVOIR (0) :

- N’AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (7) : M. COLLOMBON Eric, Mme DISDIER Cécile, M. JOUSSELME Fabien, M. LAUDRÉ Dominique, M. MARTIN Bruno, Mme MAZELLA Maud, Mme ORSINI GILLIARD Margaux

NOMBRE DE VOTANTS : 7

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MAUREL Guy est désigné secrétaire de séance conformément à l’article L2121-15 du CGCT.

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h00.

Les procès-verbaux des séances du 10 novembre et du 3 décembre 2025 n’appelant pas d’observations sont adoptés à l’unanimité.

Quorum au cours de la séance	Présents	Nombre de votants
Délibérations N° 2025-169 à N° 2025-174	7	7

1. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

En application de l’article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises du 4 au 26 décembre 2025 :

- Décision N° 2025-020 : Location d’un appartement (N°2) pour les agents de surveillance de la voie publique aux gibertins
- Décision N° 2025-021 : Location d’un appartement (N°6) pour les agents de surveillance de la voie publique aux gibertins

2. URBANISME – FONCIER- IMMOBILIER

N°2025-169 Construction d’une Salle Polyvalente et d’un Cinéma à VARS LES CLAUD. Permis de construire modificatif.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- **Autorise M. le Maire** à signer la demande de permis modificatif intégrant les modifications apportées au projet de construction d’une Salle Polyvalente et d’un Cinéma

3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS- MARCHES PUBLICS- TRAVAUX

N°2025- 170 Réhabilitation-extension de la cabane pastorale des Couniets. Lot03 : Plomberie - Electricité - Panneaux Photovoltaïques - Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de déclarer la procédure sans suite pour cause d'infructuosité (absence d'offre) pour le lot N° 3 : PLOMBERIE _ ELECTRICITE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.

N°2025-171 Marchés de travaux « Aménagement d'une micro-crèche et d'une crèche saisonnière » - lot 7 - menuiseries intérieures bois - Avenant n°2.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 au marché portant sur le lot7 - menuiseries intérieures bois attribué à l'entreprise Vernucci, sise 04100 MANOSQUE, qui porte le montant du marché à 113 200,86 €HT, soit 135 841.03 €TTC.

N°2025-172 Marchés de travaux « Aménagement d'une micro-crèche et d'une crèche saisonnière » - lot 10 -Electricité courants forts courants faibles Avenant n°3

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux « Aménagement d'une micro-crèche et d'une crèche saisonnière » - lot 10 - électricité courants forts courants faibles avec la société SCARA ET COMPAGNIE qui porte le montant du marché à 158 550.58 €HT, soit 190 260.70 €TTC.

4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

N°2025-173 Aménagement d'un bowling aux Claux. Modification du plan de financement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide le plan de financement proposé, précisant les montants sollicités auprès du Département et de la Région au titre des Contrats-Stations ;
- Et mandate M. le Maire pour effectuer toutes les démarches inhérentes à l'attribution des subventions.

N°2025-174 Travaux préalables à la régénération. Parcelles forestières 30, 31 et 32. Demande de subvention sollicitée auprès de la Région SUD PACA au titre de la politique régionale en faveur de la forêt et de la filière bois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'opération de régénération du mélèzin par décapage sur les parcelles forestières communales 30, 31 et 32.
- Valide le plan de financement proposé,
- Sollicite la participation de la Région SUD PACA au taux bonifié de 60%, soit pour un montant de 7 920 €
- Et Mandate les services de l'ONF pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la demande de subvention.

5. QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire, clôt la séance du conseil municipal à 18h45.

Le Secrétaire

M. MAUREL Guy



Le 1^{er} Adjoint,
M. Hervé WADIER

